

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 22 mars 2016 modifiant l'arrêté du 25 novembre 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un concours réservé pour l'accès au corps des conservateurs du patrimoine

NOR : *MCCB1608018A*

Par arrêté de la ministre de la culture et de la communication en date du 22 mars 2016, l'arrêté du 25 novembre 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un concours réservé pour l'accès au corps des conservateurs du patrimoine est modifié comme suit :

Au lieu de : « L'épreuve d'admissibilité se déroulera le 3 mai 2016 en région parisienne et dans les directions des affaires culturelles en outre-mer. »,

Lire : « L'épreuve d'admissibilité se déroulera le 23 juin 2016 en région parisienne et dans les directions des affaires culturelles en outre-mer. »